

Les agriculteurs français incités à réduire le gaspillage alimentaire

En attendant les propositions du rapport contre le gaspillage alimentaire que Guillaume Garot, ancien ministre de l'Agroalimentaire, doit remettre au gouvernement mi-avril, les agriculteurs sont invités eux aussi à jeter moins.

Chaque Français jette **20 kilos de nourriture par an**. Mais les consommateurs ne sont pas les seuls à gaspiller : selon la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), 30% de la production agricole mondiale termine à la poubelle.

En attendant les propositions du rapport **contre le gaspillage alimentaire** que Guillaume Garot, ancien ministre de l'Agroalimentaire, doit remettre au gouvernement mi-avril, les agriculteurs sont invités eux aussi à réduire les quantités qu'ils mettent au rebut.

Dans les pays industrialisés, les agriculteurs doivent parfois faire face à la surproduction. Une des solutions : **le don à une association d'aide alimentaire**.

«En raison d'une météo trop favorable, les tonnages ont augmenté de 17% dans la pomme de terre, et on va jeter de la production car toutes les associations d'aide alimentaire au monde ne suffiraient pas à absorber ce surplus», détaille Arnaud Delacour, de l'Union des producteurs de pommes de terre (UNPT) lors d'une table ronde sur le sujet au Salon de l'Agriculture.

La filière a tenté le tout pour le tout avec l'envoi en Roumanie de trois camions pleins pour des Roms, mais ce don ne représente que quelques milliers de tonnes alors que la surproduction s'est élevée à 500.000 tonnes.

Une diminution volontaire de la production ne lui semble pas envisageable : «moins semer n'est pas une solution, car les producteurs ont aussi des années où la récolte est en déficit», explique Arnaud Delacour.

«S'il est très difficile de chiffrer globalement le gaspillage agricole, certaines filières gaspillent plus que d'autres, remarque Guillaume Garot. Dans le lait, il y a peu de déchets car les surplus se transforment facilement en poudre longue conservation.»

Tous les dons aux associations ne permettent pas une réduction fiscale

Les producteurs de lait ou d'œufs ont obtenu de Bercy de **pouvoir bénéficier d'un avoir fiscal** en cas de don à une association, mais seulement une fois que l'industriel a transformé leur production en une brique de lait, par exemple, ou conditionné les oeufs.

En revanche, les arboriculteurs, les maraîchers, les éleveurs ou les céréaliers ne bénéficient d'un avoir fiscal que dans le cas où ils donnent des produits agricoles bruts. Tout don de compote, purée en flocon ou farine ne permet pas de réduction fiscale à l'agriculteur.

Or cette année, par exemple, les producteurs de pommes ont d'importants surplus dus à une récolte abondante en Europe et à **l'embargo russe sur les produits alimentaires**.

Ils ont fait appel à Solaal, une association créée par l'ex-président de la FNSEA Jean-Michel Lemétayer pour créer une passerelle entre les agriculteurs et les associations d'aide alimentaire.

«On a donné 1.500 tonnes, beaucoup de Granny», détaille Laurent Maldes, directeur commercial export de la coopérative Blue Whale située à Montauban.

«Il faut qu'on mobilise sur le terrain, que la démarche ne soit plus confidentielle», plaide Angélique Delahaye, députée européenne, maraîchère et présidente de Solaal.

D'autres initiatives émergent par ailleurs comme les **«Gueules cassées»**, une étiquette qui permet de vendre des produits qui ne correspondent pas aux normes standard.

Source : <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2015/02/24/20002-20150224ARTFIG00288-les-agriculteurs-incites-a-reduire-le-gaspillage-alimentaire.php>